

CSEC des 8 et 9 février 2023



Dans son LCL en direct du 9 février, la Direction annonce des résultats pour 2022 en hausse de 13.1% frôlant le milliard de bénéfices.

Hasard du calendrier, le rapport de la politique sociale 2021 était présenté par le cabinet d'expertise IPSO FACTO en CSE Central (cf. déclaration CFDT sur notre site). Les premiers constats sont sans appel et beaucoup moins glorieux quant à la politique salariale dans l'entreprise. Ce dernier met clairement en exergue que **70% des salariés chez LCL ont perdu du pouvoir d'achat entre 2016 et 2021. De plus, l'enveloppe de MSI diminue régulièrement ne permettant de récompenser que 25% des salariés malgré des résultats historiques.**

Rappelons également que les rémunérations des salariés chez LCL sont inférieures de 21% par rapport à celles de l'AFB. **Si l'herbe n'est pas plus verte ailleurs, elle est plus verte là où elle est arrosée.**

Certainement une des raisons qui explique le triste record du nombre de démissions et de licenciements en 2021. Pas moins de 1673 personnes ont quitté l'entreprise sur l'année, soit environ 10% des effectifs. Parmi les personnes qui partent, 40% ont moins de 5 ans d'ancienneté.

Cette situation impacte essentiellement le réseau et les OSC avec pour conséquences directes, une dégradation des conditions de travail, une pression commerciale qui ne cesse de s'accroître à laquelle vient s'ajouter une recrudescence des incivilités avec un niveau de violence de plus en plus prégnant. Résultat : LCL peine à recruter.

Bref, cette séance fut l'occasion, chiffres à l'appui, de montrer que **l'économique chez LCL tire sur le social** et que les revendications salariales et en termes de conditions de travail des salariés LCL sont plus que légitimes !



D'après l'INSEE, sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation auraient augmenté de 6 % en janvier 2023, dont 13% pour l'alimentation.

Pour la CFDT, la question essentielle demeure celle d'une juste rémunération du travail fourni par les salariés qui doit passer par une revalorisation des salaires pour tous. Pas étonnant que les métiers de la banque de détail ne fassent plus rêver et plus particulièrement chez LCL.

L'hémorragie des effectifs ne risque pas d'être stoppée avec la politique salariale menée par LCL ces dernières années.

De plus, depuis de nombreux mois voire années, la CFDT interpelle la Direction sur la dégradation continue des conditions de travail et l'augmentation des risques psychosociaux. La CFDT a réitéré ses demandes de réaliser rapidement une étude sur la charge de travail et de procéder urgemment à une évaluation des RPS chez LCL.

Durant le CSE central du 9 février, l'intersyndicale CFDT LCL et FO LCL a fait lecture d'une déclaration* et a remis à la Direction la pétition demandant la réouverture de la négociation salariale signée par plus de 4000 salariés. Plus de 25% de l'effectif s'est ainsi exprimé pour soutenir notre action revendicative.

Ce même jour, lors d'une conf call managers, notre Directeur Général indiquait, en évoquant la grève du 17 janvier chez LCL, que : " *les 85% de collaborateurs qui ont « eux » continué à assurer le service auprès des clients sont donc satisfaits et non favorables à l'appel à la grève !* ". Tout au long de sa présentation de 7 pages, notre DG a une nouvelle fois tenté de convaincre les managers en faisant, **sciemment**, un mélange des genres.

L'intersyndicale CFDT-FO a obtenu un rendez-vous avec notre Directeur Général le 1er mars, date que nous estimons trop lointaine et qui ne répond pas à notre demande de réouverture des négociations. Par ce biais, la Direction mélange, encore une fois, les genres et joue la montre en espérant que la colère retombe.

Aussi la CFDT garde le cap afin d'obtenir des mesures salariales dignes de l'engagement de toutes et tous, même si cela devait passer par une nouvelle journée de mobilisation.

Continuez de signer, massivement, la pétition.
“Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin”

PÉTITION POUR SOUTENIR LA DEMANDE DE RÉOUVERTURE DE LA NÉGOCIATION SALARIALE ET APPUYER LES REVENDICATIONS INTERSYNDICALES

- Parce que les résultats financiers de LCL sont excellents et permettent largement de mieux nous récompenser,
- Parce que les 2,9% d'augmentation générale en moyenne octroyés en juillet 2022 sont loin de couvrir l'inflation (6,2% fin 2022) mais aussi parce que cette augmentation est la seule que nous ayons obtenue depuis 2014, générant un décrochage salarial par rapport au marché bancaire,
- Parce que la Prime de Partage de la Valeur proposée par la direction est insuffisante au regard de l'investissement de tous les salariés de LCL et inférieure à celles proposées dans d'autres banques,
- Parce que les conditions de travail sont de plus en plus dégradées et que la négociation salariale ne reflète pas l'investissement demandé,
- Parce que les objectifs ont encore augmenté et qu'ils sont de plus en plus difficiles à atteindre surtout dans ce contexte tendu,
- ...

La grève du 17 janvier a été massivement suivie. Même si la direction tente d'amoindrir ce mouvement, elle sait que **nous sommes prêts à d'autres journées d'action**. Restons mobilisés et ne relâchons pas la pression.

Prénom - NOM	Affectation	Fonction	Signature

Retournez cette pétition signée à :

CFDT_DELEGATION-NATIONALE@lcl.fr OU à FO_DELEGATION-NATIONALE@lcl.fr

Vous pouvez aussi la remettre à l'un de nos représentants en main propre

* Déclaration consultable sur notre site internet

Prochaine séance le 8 et 9 mars 2023



CFDT DELEGATION NATIONALE - 2 avenue de Paris
Immeuble Garonne Aile B – 94800 VILLEJUIF

01.42.95.11.80 BC 401- 07 Outlook : cfdt_delegation-nationale@lcl.fr



@CFDT_LCL